

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest s'est tenue le lundi 7 décembre 2015 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS :

Donald Badger, maire  
Robert Chartier, conseiller #1  
Lindsay Tuer, conseillère #2  
Julian Tuer, conseiller #3  
Denis Vaillancourt, conseiller #4  
Jacques Drolet, conseiller #5  
Cédric Briggs, conseiller #6  
Ralph Bird, inspecteur à la voirie  
Guillaume Lavoie, inspecteur municipal  
Philippe De Courval, directeur général / secrétaire-trésorier

-----

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- 3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 2 NOVEMBRE 2015
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. URBANISME
- 5.1. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
- 6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2015
7. ADMINISTRATION
- 7.1. RÉOLUTION VISANT À DÉTERMINER LE TAUX D'INTÉRÊT POUR LES COMPTES IMPAYÉS DE 2016
- 7.2. RÉOLUTION VISANT À RENOUVELER LE CONTRAT ANNUEL AVEC INFOTECH
- 7.3. RÉOLUTION VISANT À REMBOURSER DES FRAIS DE CAMP DE JOUR
- 7.4. AVIS DE MOTION VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT #337-2015
- 7.5. RÉOLUTION CONCERNANT L'ENTENTE ENTRE M. PAUL HÉBERT ET LA MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST CONCERNANT L'USAGE DE LA BORNE SÈCHE SITUÉE SUR SA PROPRIÉTÉ AU 87 GLEN, BOLTON-OUEST
- 7.6. RÉOLUTION CONCERNANT LES ENTENTES ENTRE M. PIERRE CLAIR ET LA MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST CONCERNANT L'USAGE DE LA BORNE SÈCHE SITUÉE SUR LA PROPRIÉTÉ DE M. PIERRE CLAIR SUR LE CHEMIN SUMMIT, BOLTON-OUEST
- 7.7. RÉOLUTION CONCERNANT LES ENTENTES ENTRE M. PHIL O'BRIEN ET LA MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST CONCERNANT L'USAGE DE LA BORNE SÈCHE SITUÉE SUR LA PROPRIÉTÉ DE M. O'BRIEN AU 338 CHEMIN BRILL, BOLTON-OUEST
8. CHEMINS
- 8.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE
- 8.2. RÉOLUTION VISANT LA SÉCURITÉ DE L'INTERSECTION DES CHEMINS GLEN ET BOLTON-PASS
9. INCENDIE
- 9.1. RAPPORT DU MOIS D'OCTOBRE
10. VARIA
- 10.1. REVITALISATION DE L'AGRICULTURE
- 10.2. RECYCLAGE
11. COMPTES À PAYER
12. LEVÉE DE LA RÉUNION

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

19H30

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**#132-1215** PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE l'ordre du jour proposé soit adopté.

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

### **3.1 RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 2 NOVEMBRE 2015**

**#133-1215** PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS  
ET RÉSOLU EN MAJORITÉ ;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2015 soit adopté avec modification.

Le conseiller Denis Vaillancourt a voté contre.

La conseillère Lindsay Tuer n'a pas voté puisqu'absente lors de ladite réunion.

## **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

+/- 7 personnes

## **5. URBANISME**

### **5.1. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Le rapport du comité Consultatif d'urbanisme est déposé.

## **6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

### **6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2015**

#### **Permis émis**

- 9 permis ou certificats d'autorisation ont été émis en novembre 2015 pour une valeur de 22500 \$.

#### **Inspections/ infractions**

- Quatre inspections de permis ont été effectuées.
- Un avis d'infraction envoyé.

#### **Autre**

- Inspection des sablières relativement aux autorisations de la CPTAQ
- Entrée en vigueur du RCI 06-0815 de la MRC visant la gestion des eaux de ruissellement et le contrôle de l'érosion.

LE RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL EST DÉPOSÉ.

## **7. ADMINISTRATION**

**7.1. RÉSOLUTION VISANT À DÉTERMINER LE TAUX D'INTÉRÊT POUR LES COMPTES IMPAYÉS DE 2016**

Résolution visant à déterminer le taux d'intérêt pour les comptes impayés de 2016.

#134-1215 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le taux d'intérêt pour l'année 2016 reste à 12% annuellement pour tous comptes impayés.

**7.2. RÉSOLUTION VISANT À RENOUVELER LE CONTRAT ANNUEL AVEC INFOTECH**

#135-1215 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROBERT CHARTIER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité approuve le renouvellement du contrat avec Infotech pour le système comptable et 20 heures d'assistance technique au montant de 6 455,85\$ taxes incluses.

QUE l'addenda #3 soit adopté pour fixer l'augmentation des 3 prochaines années à 2% par année.

**7.3. RÉSOLUTION VISANT À REMBOURSER DES FRAIS DE CAMP DE JOUR**

CONSIDÉRANT la ville de Waterloo rembourse une partie des frais à ses citoyens pour les camps de jour ;

CONSIDÉRANT que Mme Lise Jacques a effectué une demande de remboursement ;

#136-1215 EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROBERT CHARTIER  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLIÈRE LINDSAY TUER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest rembourse 300\$ de la facture de Mme Lise Jacques, soit 50% des frais des activités thématiques.

**7.4. AVIS DE MOTION VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT #337-2015 CONCERNANT LES PESTICIDES**

A.M. AVIS DE MOTION, est, par la présente donnée avec dispense de lecture par le conseiller Jacques Drolet pour adopter le règlement #337-2015 concernant les pesticides.

**7.5. RÉSOLUTION CONCERNANT L'ENTENTE ENTRE M. PAUL HÉBERT ET LA MUNICIPALITÉ DE BOLTON-UEST CONCERNANT L'USAGE DE LA BORNE SÈCHE SITUÉE SUR SA PROPRIÉTÉ AU 87 GLEN, BOLTON-UEST**

ATTENDU QU'une borne sèche a été installée sur la propriété de M. Hébert sur chemin Glen ;

ATTENDU QUE selon le schéma de couverture de risque incendie, la municipalité de Bolton-Ouest est obligée d'installer un nombre des bornes sèches sur son territoire ;

EN CONSÉQUENCE  
#137-1215 IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET

APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS  
ET RÉSOLU EN MAJORITÉ ;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer l'entente au montant de 500\$ pour et au nom de la municipalité.

Le conseiller Denis Vaillancourt et le conseiller Robert Chartier ont voté contre.

**7.6. RÉOLUTION CONCERNANT LES ENTENTES ENTRE M. PIERRE CLAIR ET LA MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST CONCERNANT L'USAGE DE LA BORNE SÈCHE SITUÉE SUR LA PROPRIÉTÉ DE M. PIERRE CLAIR SUR LE CHEMIN SUMMIT, BOLTON-OUEST**

ATTENDU QU'une borne sèche a été installée sur la propriété de M. Pierre Clair sur le chemin Summit;

ATTENDU QUE selon le schéma de couverture de risque incendie, la municipalité de Bolton-Ouest est obligée d'installer un nombre des bornes sèches sur son territoire ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET  
ET RÉSOLU EN MAJORITÉ ;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer les ententes au montant de 350\$ pour et au nom de la municipalité.

Le conseiller Robert Chartier a voté contre.

**7.7. RÉOLUTION CONCERNANT LES ENTENTES ENTRE M. PHIL O'BRIEN ET LA MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST CONCERNANT L'USAGE DE LA BORNE SÈCHE SITUÉE SUR LA PROPRIÉTÉ DE M. O'BRIEN AU 338 CHEMIN BRILL, BOLTON-OUEST**

ATTENDU QU'une borne sèche a été installée sur la propriété de M. O'Brien sur le chemin Brill ;

ATTENDU QUE selon le schéma de couverture de risque incendie, la municipalité de Bolton-Ouest est obligée d'installer un nombre des bornes sèches sur son territoire ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER  
ET RÉSOLU EN MAJORITÉ ;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer les ententes au montant de 1 000\$ pour et au nom de la municipalité.

Le conseiller Chartier et le conseiller Vaillancourt ont voté contre.

**8. CHEMINS**

**8.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE**

**Travaux effectués :**

- Nivelage par endroits
- Refection du coin Quilliams/ Brill
- Réinstallation des ponceaux aux chemins Spicer et Argyll
- Installation des trappes à sédiments sur la pente Bailey

- Amélioration du profil à l'arrivée au pont Bailey en bas
- Reprofilage du fossé côté nord, rue Vista
- Nettoyage des trappes à sédiments, chemins Mountain, Paramount et Cousens
- Signalisation posée ou changée aux chemins Stukely, Bailey, Tuer et Mason
- Quelques ponceaux et fossés nettoyés de feuilles et débris
- Réparation de la chaussée, ch. Goodwillie et Stukely
- Travaux de drainage faits autour de la porte en bas à l'hôtel-de-ville
- Bases de béton coulées pour la génératrice.

LE RAPPORT DE LA VOIRIE EST DÉPOSÉ.

## **8.2. RÉOLUTION VISANT LA SÉCURITÉ DE L'INTERSECTION DES CHEMINS GLEN ET BOLTON-PASS**

CONSIDÉRANT la visibilité très réduite à l'intersection des chemins Glen et Bolton-Pass pour les véhicules arrivant du chemin Glen en regardant vers le sud-est causé par le cap de roche et la végétation ;

CONSIDÉRANT la pente abrupte sur le chemin Glen réduisant la visibilité et le temps de réaction pour le panneau d'arrêt et l'intersection ;

CONSIDÉRANT que ces intersections représentent un risque important pour la sécurité ;

CONSIDÉRANT que ces deux chemins sont sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec ;

EN CONSÉQUENCE

#140-1215

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER  
 APPUYÉ PAR LE CONSEILLIÈRE LINDSAY TUER  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest demande au Ministère des Transports du Québec de mettre des mesures en place pour améliorer la sécurité à l'intersection des chemins Glen et Bolton-Pass, le tout, en collaboration avec la municipalité.

## **9. INCENDIE**

### **9.1. RAPPORT D'INCENDIE DU MOIS DE NOVEMBRE**

25 octobre 2015  
 Véhicule dans le fossé  
 1 577,00\$

28 octobre 2015  
 Arbre sur un fil électrique  
 240,00\$

28 octobre 2015  
 Arbre sur un fil électrique  
 726,00\$

LE RAPPORT DU SERVICE INCENDIE EST DÉPOSÉ.

## **10. VARIA**

### **10.1. REVITALISATION DE L'AGRICULTURE**

La séance sur la revitalisation de l'agriculture à Bolton-Ouest du 22 novembre 2015 s'est déroulé merveilleusement bien. Le taux de participation était de plus de 50 citoyens. Un résumé, ainsi que des articles de différents journaux sont affichés sur le

site internet de Bolton-Ouest.

## 10.2. RECYCLAGE

- Appels d'offre pour les bacs bleus

Le conseiller Robert Chartier souhaite que le conseil aille de l'avant avec l'appel d'offre.

Le conseil souhaite prendre plus de temps.

## 11. COMPTES À PAYER

<b>Solde à la banque au 31 octobre 2015</b>	<b>447 769,95</b>	<b>\$</b>
<b>Déboursés de novembre 2015</b>	<b>76 927,67</b>	<b>\$</b>
<b>Dépôts de novembre 2015</b>	<b>29 093,80</b>	<b>\$</b>
<b>Solde à la banque au 30 novembre 2015</b>	<b>399 936,08</b>	<b>\$</b>
<b>CPG</b>	<b>505 184,53</b>	<b>\$</b>
<b>CPG Parcs et terrains de jeu</b>	<b>149 651,16</b>	<b>\$</b>

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS  
ET RÉSOLU À MAJORITÉ ;

QUE les comptes du mois de novembre 2015 soit approuvés et que les paiements du 7 décembre 2015 au montant de 94 790, 75\$ soient émis.

Les conseillers Robert Chartier et Denis Vaillancourt ont voté contre.

## 12. LEVÉE DE LA RÉUNION

LA SÉANCE EST LEVÉE PAR LE CONSEILLER BRIGGS APPUYÉ PAR  
CONSEILLER DROLET À 20H31.

\_\_\_\_\_  
Philippe De Courval  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

\_\_\_\_\_  
Donald Badger  
Maire

LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL AURA LIEU LUNDI LE 11 JANVIER 2016 À 19H30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.

## Faits saillants

### Période de questions

Gilles Asselin

QUESTIONS : Quel le mandat du comité de la voirie?

RÉPONSE : Le comité planifie les travaux pour la taxe d'accise, la maintenance et autres. Le comité a un pouvoir de recommandation.

Liste des dépenses de novembre 2015/ List of expenses for November 2015

Bolton Ouest

#	Nom/Name	Montant/Amount
1	Infotech	\$ 816,32
6	Bell Canada	\$ 243,20
10	Louis Delorme	\$ 845,00
15	Entreprises R.P. Enr.	\$ 6 457,70
17	Hydro-Quebec	\$ 174,70
21	Paradis, Lemieux, Francis, avocats	\$ 4 365,04
35	Formules Municipales	\$ 183,08
51	Receveur général du Canada	\$ 1 701,48
61	MRC BROME-MISSISQUOI	\$ 1 070,75
68	Construction DJL	\$ 1 452,34
72	ROCH VALLIERES inc.	\$ 1 686,40
96	LOREN ALLEN	\$ 3,21
120	MASTERCARD	\$ 196,66
128	iTeract Inc.	\$ 91,93
131	DUOTEL INC.	\$ 575,12
169	PLOMBERIE BESSETTE & FILS	\$ 149,30
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	\$ 10 049,32
177	THE RECORD	\$ 321,12
206	Revenu Québec	\$ 4 242,20
207	Bell Mobilité Inc.	\$ 17,25
209	Médias Transcontinental SENC	\$ 232,25
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	\$ 314,98
250	Xerox Canada Ltée	\$ 211,55
253	PUBLICATIONS TEMPO	\$ 15,00
265	STECOR Inc.	\$ 80,48
280	La Fondation Au Diapason	\$ 240,00
309	Jacqueline Samson	\$ 33,91
325	Guarana	\$ 183,96
326	Centre Elect. Informatique Knowlton	\$ 68,99
336	Claude Cartier	\$ 111,51
337	Anne-Sophie Dosois	\$ 356,79
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	\$ 1 948,80
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	\$ 1 144,80
320RALB	BIRD RALPH	\$ 1 117,14
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	\$ 1 659,42
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	\$ 1 834,45
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	\$ 1 133,55
320RALB	BIRD RALPH	\$ 1 117,14
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	\$ 1 492,47
110BADD	BADGER DONALD	\$ 9 585,31
110BRIC	BRIGGS CEDRIC	\$ 3 246,59
110CHAR	CHARTIER ROBERT	\$ 3 246,59
110DROJ	DROLET JACQUES	\$ 3 246,59



110MCBJ	MCBRINE JOANN	\$	1 893,84
110TUEJ	TUER JULIAN	\$	3 246,59
110VAID	VAILLANCOURT DENIS	\$	3 246,59
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	\$	1 250,77
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	\$	618,48
140ALLM	ALLEN MARGOT	\$	334,74
140MAIR	MAISONNEUVE RITA	\$	823,52
140RHH	RHICARD HELEN	\$	350,69
320ALLL	ALLEN LOREN	\$	268,70
320CARC	CARTIER CLAUDE	\$	140,85
320RALB	BIRD RALPH	\$	362,28
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	\$	313,41
	Frais de banque	\$	30,00
Total		\$	80 144,85